

al futuhat

[Home](#)
[Index](#)
[Chrono](#)
[About](#)
[Links](#)


Al-Moujahidine Bahri



3. Les bombardements successifs

Louis XIV voulait persuader l'Europe de sa puissance militaire. Il prit Alger pour cible, afin de montrer ses forces. Se posant en champion de toute la chrétienté, qui réclamait dès 1680 la destruction totale de la capitale barbaresque, il entreprit en moins de six ans, trois coûteuses expéditions^[1]. A l'époque, on croyait, à Versailles, qu'il suffisait de partir avec des bombes pour revenir avec des traités.

a) La première expédition (1682)

Pendant que les troupes ottomanes mettaient le siège devant Vienne, le roi très chrétien faisait bombarder Alger par Duquesne. Prétextés et arrières pensées ne manquaient pas : capture par les Algériens d'un navire français, détention à Alger d'un gentilhomme de la maison du roi, course, etc... Mais le mobile essentiel était « d'obliger les corsaires à accepter la paix aux conditions marquées, et de se rendre maître de leur môle, brûler leurs vaisseaux et les mettre [...] hors d'état de nuire à la chrétienté. » En effet, le climat politique en France était à l'algérophobie. Les Barbaresques étaient des forbans ; ils constituaient « une menace permanente pour la civilisation, » un danger pour le commerce...

On oublie cependant de citer les véritables causes de ces guerres. Les traités de paix de 1666, 1670 et 1679 signés entre l'Algérie et la France, fixaient les droits et devoirs de chaque partie contractante. Mais l'application s'était avérée difficile. Les historiens européens en rejettent la responsabilité sur Alger, accusé de violer, sans cesse les accords conclus.

La correspondance du Père Le Vacher, consul à Alger de 1675 à 1683, éclaire le chercheur et explique la lente mais fatale dégradation des rapports entre les deux pays^[2]. De 1669 à 1675, les relations étaient au beau fixe. Le Diwan voulait « observer inviolablement les traités de paix. » Puis, quelques nuages vinrent assombrir le ciel méditerranéen. Il y eut la supercherie de 1676. Des négociations aboutirent à un échange de prisonniers. Lors de la première exécution de l'accord, on s'était aperçu ici, que les Français avaient renvoyé des invalides au lieu de captifs bien portants, lesquels étaient gardés sur les galères du roi. Plusieurs réclamations furent formulées mais restèrent sans suite. On y répondait par des moyens dilatoires.

Sur ce différend, se greffa l'affaire de La Rochelle : une prise algérienne y fut capturée, sans motif valable. D'autre part, sept algériens, évadés d'Espagne, arrivant à Marseille, furent embarqués sur les galères du roi.

Ces violations des traités furent jugées, à Alger, avec sévérité et le ressentiment ne cessa de croître. Voulait-on indisposer le Dey ? Cherchait-on à le provoquer ? Aux réclamations du Diwan, Louis XIV répondait par la hauteur et Colbert, reconstituant la marine, trouvait dans ce lot d'Algériens, un renfort inattendu. Il payait le Dey de promesses...

La riposte ne tarda pas. Les corsaires surent inquiéter les Français par des actions téméraires. De nombreux bâtiments furent amenés à Alger. Leur libération fut vite liée à celle des sept détenus algériens. Le consul de France fut harcelé de toutes parts. « Les puissances de ce pays, écrit-il, m'ont fait appeler ce matin pour entendre la lecture de quelques lettres que leur ont écrites les Turcs et Mores de ce pays, détenus à Marseille, se plaignent non seulement de leur détènement mais spécialement de ce que, après qu'il a plu au Roi de leur concéder la liberté, on les a contraints de faire un voyage à la galère. »

La lettre du consul fait connaître les suites. « Les puissances de ce pays ont fait, ce matin, assembler le Diwan extraordinairement et y ayant convoqué, outre les personnes qui s'y trouvent ordinairement, tous les capitaines de vaisseaux corsaires, les officiers janissaires, m'y ayant aussi fait appeler où il a fallu me porter [...] Les susdites puissances ayant représenté de nouvelles plaintes que leur ont faites les Turcs et les Mores de ce pays qui sont en France à cause de leur détènement (détention) et de ce que, depuis qu'il a plu au Roi de leur concéder la liberté, on les a contraint de faire des voyages à la galère ; ce que le Diwan ayant entendu a, avec lesdites puissances, d'un mutuel consentement, résolu la rupture de la paix avec la France, l'ont tous acclamée et proclamée d'une même voix, en ma présence, ce que je n'ai pu empêcher^[3]. »

La rupture entraîna une recrudescence de l'activité corsaire. On notait, fin 1681, plus de vingt navires et des centaines de marins et marchands français capturés.

« Les corsaires, écrit le consul, n'ont pas plus tôt conduit leurs prises au port, qu'on les oblige de se remettre à la voile pour aller faire d'autres. Ils arment même pour ce trajet, les bâtiments des prises sitôt qu'ils ont été débarqués^[4]. »

La France décida, à grands cris, une expédition punitive. On en confia le commandement à Duquesne^[5], le plus grand marin français de l'époque. Le vainqueur des Espagnols et des Hollandais, fort de ses victoires, crût l'entreprise trop facile. A la tête d'une escadre de onze vaisseaux de haut bord, quinze galères, cinq galiotes à bombes^[6], deux brûlots et plusieurs tartanes partis de Toulon et de Brest. L'amiral se présenta devant Alger, pour incendier et détruire « ce nid de vipères » et aussi pour expérimenter de nouvelles armes. Il fallait, en effet, faire l'essai d'engins tout à fait nouveaux : les mortiers à bombes^[7], inventés par un jeune basque, Renau d'Elisa Garay. L'essai fut un échec. Dès le premier tir, une gargousse mit le feu aux voiles.

De la galiote de Renau, tout l'équipage épouvanté, se jeta à la mer. Quand le tir reprit, les dégâts en ville furent considérables. Le Vacher évaluait à une centaine les victimes. De nombreux minarets furent endommagés et des maisons sérieusement atteintes. Mais pas de reddition d'Alger.

Avant même la fin des opérations, Louis XIV donnait ses instructions à Saint Amans en mission au Maroc. « Il (l'envoyé) sait que Sa Majesté a donné des ordres pour faire une forte guerre aux corsaires d'Alger. Et comme il y a apparence que ce qui doit être entrepris contre leur ville réussira et sera d'un grand éclat dans tous les pays voisins, il se servira des nouvelles qu'il en apprendra pour faire connaître encore plus la puissance de Sa Majesté et de porter le roi du Maroc de profiter de l'occasion du trouble et de l'épouvante des Algériens pour continuer plus fortement la guerre qu'il a commencée contre eux et pour attaquer même leur ville^[8]. »



b) La deuxième tentative (1683)

Malgré les faibles résultats obtenus une année auparavant, on revint à la charge en juin 1683. On bombardra de nouveau la capitale.

Cependant, l'effet provoqué, cette fois, fut inférieur à ce qu'espérait l'assaillant. D'abord l'escadre française n'arriva pas à l'improviste et la surprise ne joua point en sa faveur. Les renseignements parvenaient au Dey beaucoup plus vite que les flottes ennemies. En France, on était persuadé que les négociants juifs de Marseille ayant des intérêts en Algérie, mettaient au courant les responsables de la Régence, des préparatifs et des mouvements de navires hostiles. On s'aperçut chaque fois, que les ports algériens étaient barrés par une estacade et que les défenseurs étaient à présents à leur poste. Aussi, les succès étaient-ils très limités et sans commune mesure avec les troupes engagées, les frais consentis et les préparatifs entrepris.

Alger comptait surtout sur un système de défense perfectionné qui faisait l'étonnement des spécialistes.

Quant aux fameuses bombes, si la quantité d'explosifs qu'elles contenaient, pouvaient détruire toute une ville, la hauteur d'éclatement n'était pas bien réglée. La plupart de ces armes de « dissuasion » tombaient en mer^[9]. Si la première expédition avait provoqué quelque inquiétude parmi les Algérois, celles-ci (et les suivantes) les avaient habitués au danger et « dans toutes ses croisières contre les pirates, la marine française ne remporta pas un seul succès notable, au grand dépit de Louis XIV. » Ces bombardements firent plus de bruit à Paris qu'à Alger. « Les deux expéditions, nous dit Plantet, furent les moins glorieux exploits de ce fameux marins^[10]. » Lors de l'oraison funèbre de Marie-Thérèse^[11], Bossuet en interpellant la ville d'Alger lança ces propos et, avec quelle emphase ! : « Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton cœur : je tiens la mer sous mes lois et les nations sont ma proie ! La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance, mais tu te verras attaquée dans tes murailles [...] Tu rends déjà tes esclaves [...] Tes maisons ne sont plus qu'un amas de pierres [...] La navigation va être assurée par les armes de Louis^[12]. »

Deux traités de paix et de commerce furent conclus en 1684 et 1686. Ils ne furent qu'une trêve. Chaque partie accusant l'autre de non-respect des accords et la paix fut rompue dès 1687.



c) Ultime tentative du Roi (1688)

On chargea M. d'Anfreville de bloquer le port d'Alger mais, vu l'ouverture de la rade, le projet fut jugé irréalisable. Les vents qui régnaient, ici, par tous les temps, découragèrent les tenants d'un blocus. On édifia un autre plan : couler bas les deux flustes maçonnées à l'entrée du port... Mais comment les y amener face à des batteries vigilantes et puissantes ?

Alors, il ne restait que l'expédition classique. Le Maréchal d'Estrées fut désigné « pour châtier Alger. » A la tête de huit vaisseaux, huit galères et onze mille bombes, le voici devant la cité-obsession, avec pour ordre de « ruiner la ville, pénétrer dans le môle, y brûler les vaisseaux, d'en faire autant à Cherchell et à Bougie, le tout en quinze jours, de se répandre de là, dans toutes les croisières et de tâcher d'y prendre les vaisseaux qui étaient dehors^[13]. »

Voltaire, (*Le siècle de Louis XIV*, t.1, pp. 174-175 et 178) a consacré quelques lignes aux bombardements d'Alger, mais à sa façon. Pour le grand philosophe, Louis XIV « était encore le plus redouté sur les côtes d'Afrique où les Français n'étaient connus avant lui que par les esclaves que faisaient les Barbares. Alger, deux fois bombardée, envoya des députés lui demander pardon et recevoir la paix ; ils rendirent tous les esclaves chrétiens et payèrent encore de l'argent ce qui est la plus grande punition des corsaires... »

Devant la rade, le Maréchal tenta d'intimider le Dey Husayn (Mezzo Morto). Il lui fit parvenir le 29 juin la lettre suivante : « Le Maréchal d'Estrées, vice-amiral de France, vice-roi d'Amérique, commandant l'armée navale de l'Empire de France, déclare aux puissances et milices du Royaume d'Alger que, si dans le cours de cette guerre, on exerce les mêmes cruautés qui ont été ici devant pratiquées contre les sujets de l'Empereur, son maître, il en usera de même avec ceux d'Alger, à commencer par les plus considérables qu'il a entre les mains, et qu'il a eu ordre d'emmener pour cet effet avec lui. »

La réponse du Dey fut cinglante : « Vous dites que si nous mettons les chrétiens à la bouche du canon, vous mettez les nôtres à la bombe ; eh bien, si vous tirez des bombes, nous mettrons le roi des vôtres au canon et si vous me dites qui est roi ? C'est le Consul ! Ce n'est pas parce que nous avons la guerre, c'est parce que vous tirez des bombes. Si vous êtes assez fort, venez à terre ou tirez le canon avec les vaisseaux^[14]. »



L'Amiral fit bombarder la ville durant quinze jours. On estimait à dix mille, les obus qui tombèrent sur la capitale^[15]. La marine algérienne en avait souffert ; de nombreux bâtiments furent coulés, cependant, malgré les dégâts et les pertes humaines, la victoire du Maréchal ne fut pas décisive. Aucun but fixé par les responsables de l'expédition ne fut atteint. Alors, les fatales accusations contre les chefs militaires, firent le tour des milieux parisiens. Duquesne, écrivit plus tard Capot-Rey, n'avait pas l'aptitude pour affronter les Algériens et d'Estrées était un chef terne^[16]. »

Le manque de résultat fut sévèrement jugé. Deval notait que « trois bombardements désastreux de la ville d'Alger à la fin du XVII^e siècle, dans l'espace de six ans n'ont servi qu'à rendre, peu de temps après, les Algériens plus audacieux^[17]. » On n'a pu faire sauter Alger ni rendre le port impraticable.

Devant l'impossibilité de mettre à genoux un pays toujours prêt à rendre les coups, on chercha à le harceler en mer.

« Les Algériens, dit un document de l'époque, ayant souffert le bombardement avec la plus grande opiniâtreté et sans se soumettre aux conditions qu'on avait voulu leur imposer, il fut résolu de faire la course contre eux^[18]. »

Mais la guerre coûtait cher à la France : elle troublait son commerce et fatiguait sa marine sans lui procurer de satisfaction. Le Roi résolut d'en finir « sans se compromettre. » Il avait besoin de toutes ses forces pour affronter d'autres adversaires On choisit la négociation ! On passa par la voie de Tunis avec qui on était en paix, pour amener le Dey à un traité. Et l'accord fut signé le 24 septembre 1689.

« Tous les ménagements, ajoute un document cité plus haut, montraient la faiblesse et le besoin qu'on avait de finir la guerre avec les Algériens [...] Subtils sur intérêts, ils en pénétrèrent les motifs et en profitèrent [...] De toutes ces nations barbaresques, celle d'Alger est la plus subtile pour les négociations [...] Fin 1690: enfin la paix aux conditions ci-dessus et on obtint à peine qu'ils rétabliraient un consul français. »

A la victoire militaire, la Régence obtint une victoire diplomatique d'une grande portée. Louis XIV, qui avait longtemps refusé de traiter avec Alger, renonçait à ce « protocole. » Il reconnut, en fait, le Dey « comme un prince indépendant, avec lequel il peut sans déchoir traiter d'égal à égal^[19]. »

d) L'après Louis XIV

Les successeurs du Roi ne renoncèrent pas toujours à l'usage de la force. Le recours aux expéditions était fréquent.

En 1727, cinq vaisseaux, sous les ordres de M. de Mons, longèrent la côte, et vinrent se joindre à l'escadre de Toulon pour se présenter devant Alger et y étaler leur force... L'opération recommença en 1730 puis en 1732 et 1734. Chaque fois, des escadres marquèrent leur présence devant la capitale, soit pour appuyer une demande, soit pour négocier une convention ou exposer des doléances^[20].

En mai 1753, on confectionna un plan pour réduire Alger. On tenait le raisonnement suivant : du moment que la guerre était inévitable avec les Algériens, il fallait s'y préparer « sans les en

menacer et de faire en sorte que le bruit leur parvienne. »

Les préparatifs devaient consister principalement dans la construction de plusieurs galiotes à bombes « parce que c'est le seul châtiment qu'ils craignent et le seul même qu'on puisse leur faire subir, étant très difficile et presque impossible de prendre leurs bâtiments en mer. »

Pour l'exécution du plan, il fallait « amener six galiotes au moins [...] Ces galiotes doivent être accompagnées de six frégates légères, quatre gros vaisseaux, deux ou trois galères et une flotte pour porter les bombes et les munitions [...] Pendant que l'on préparera cet armement et que le bruit s'en répandra jusqu'à Alger, on pourra envoyer une frégate seule demander réparation. »

On jugeait la méthode préférable à une guerre « dont l'issue peut être douteuse. »

Hommes politiques et chefs militaires ne manquaient pas de tirer les leçons de tant de guerres. Un rapport de décembre 1753 en expose l'essentiel : l'expérience de tous les temps a appris que toute guerre avec les Barbaresques était ruineuse pour le commerce et onéreuse pour la marine du Roi.

« Quoique la marine de Sa Majesté soit supérieure à la leur, elle ne saurait cependant les combattre à armes égales, leurs vaisseaux sont assez forts pour enlever nos marchands et trop légers pour que nos vaisseaux de guerre les puissent atteindre. »

« La marine française n'est utile que pour les tenir en crainte et pour les empêcher de commettre des avanies trop fréquentes. Les Algériens sont, de tous les Barbaresques, les plus difficiles à réduire parce qu'ils sont les plus forts à la mer et les mieux fortifiés par terre^[21]. »



Médailles commémoratives du bombardement d'Alger par Duquesne (1683)

Chapitre Quatorze



LE DEFI DES PETITS ÉTATS

1. Un coup de main Toscan

Conçue par le Grand-Duc de Toscan, Ferdinand 1er de Médicis^[22], l'entreprise contre les côtes de la Régence fut confiée aux Chevaliers de Saint Etienne. La cible : la ville de 'Annâba (Bône).

Guarnieri^[23] trouve deux raisons à cette petite guerre :

- La cité était une base menaçante et source d'inquiétude pour les Etats italiens. Ensuite, c'est là que furent massacrés de nombreux chevaliers de l'Ordre.

- C'est là surtout se tenait une foire aux esclaves. On espérait en délivrer un grand nombre.

L'expédition partit de Livourne le 1er septembre 1607, sous le commandement du connétable Silvio Piccolomini, assisté d'officiers réputés. La formation navale composée de neuf galères, cinq transporteurs, et deux-mille fantassins appuyés par des centaines de volontaires, arriva devant la ville, le matin du 15, après une traversée lente et prudente, motivée par des raisons de sécurité^[24].

Les opérations de débarquement et les préparatifs de l'assaut eurent lieu en plein jour et sous le feu nourri des Algériens qui, quoique surpris, se défendirent avec détermination.

C'est le lendemain de la dite foire qu'eut lieu le débarquement « pour éviter que la foule des marchands n'opposât aux assaillants une force de résistance^[25]. »

La tactique de Piccolomini consistait à entourer la place forte et à l'attaquer violemment de toutes parts et simultanément afin d'immobiliser les défenseurs et les clouer à leurs postes. Ainsi, les brèches ouvertes ne seraient pas colmatées et la progression de l'assaillant ne serait ni arrêtée, ni retardée. Les positions tombèrent l'une après l'autre. Les combattants, attaqués par le nombre et le feu de l'ennemi, ne purent empêcher l'escalade des chevaliers.

Une fois la porte principale de la forteresse sautée, l'ennemi envahit l'intérieur mais il se heurta aux fusils et aux canons. La puissance de leur feu le découragea. Il fallut toute l'autorité du chef et de son adjoint pour donner espoir aux croisés.

Divisés en trois colonnes, ils entrèrent dans la forteresse sautée grâce à l'artillerie. Pour hâter la victoire, Piccolomini fit bombarder durement le côté de la forteresse qui donnait sur la mer et qui était très solide. Six heures d'un combat naval et terrestre s'écoulèrent et la forteresse fut prise. Avant l'arrivée des secours, les chrétiens se retirèrent avec le butin et les captifs^[26].

Trois ans plus tard, le 17 août 1610, les galères du Grand-Duc Cosme de Médicis revinrent. Les chevaliers se jetèrent sur la petite bourgade de Bresk, entre Ténès et Cherchell. Depuis, elle ne put jamais se relever de ses ruines^[27].

Un rapport de l'amiral Inghirami des chevaliers, rédigé dans le golfe de Bougie, le 20 du même mois, indique que « les galères de l'Ordre surveillent la côte algérienne de Bougie à Bresk et chaque fois qu'une naye paraît, elles lui tombent dessus. »

2. Un coup d'essai danois

A l'instar des Espagnols, les Danois prirent la relève des Français et des Anglais.

Poussée par son consul à Alger, le sieur Darbois, la Cour de Danemark lança en juillet 1770, une escadre de douze vaisseaux, frégates et bombardes^[28] sous le commandement du contre-amiral de Caas afin d'intimider le Dey^[29].

L'expédition pénétra dans la baie et s'y immobilisa durant trois jours. Puis elle se mit à bombarder la ville, mais de loin, si bien qu'aucun projectile ne toucha la capitale, ce qui fit dire au Dey « qu'apparemment les Danois n'étaient venus à Alger que pour faire la guerre aux poissons^[30]. »

On raconte que les Algériens, au lieu de riposter au tir, firent venir la musique sur le môle pour narguer l'ennemi. Puis ordre fut donné au Wâkîl al Hardj d'ouvrir le feu. Les batteries du môle crachèrent un feu si intense que l'ennemi recula sans rien réaliser.

Un poète populaire, témoin des événements décrit ces moments de tension : « Chacun, dit-il, des Algériens travaille avec joie et à l'envie l'un de l'autre, au service des batteries. Le peuple, même sans arme, ne craint point d'affronter l'ennemi. Les 'Ulama, ces flambeaux de la nation, donnent l'exemple de dévouement et excitent l'émulation des vrais croyants. »

Lors des bombardements qui durèrent onze jours, la marine harcelait sans cesse l'agresseur dont l'action fut si inutile qu'il se retira. »

« Les Rais, poursuit notre poète témoin, sur ce radeau, occupés à dresser le mât et à lier les cordages ; on lit dans leur air, l'ardeur qui les anime pour les combats, ils n'en sont jamais rassasiés^[31]. »

En levant l'ancre, les Danois laissèrent sur le terrain, un riche butin. Comme leurs navires de commerce avaient souffert à cause de l'activité des Rais, ils sollicitèrent la paix moyennant un substantiel dédommagement^[32] et le Dey n'y consentit qu'après un délai^[33].

Chapitre Quinze

LES CRISES ALGERO-ANGLAISES

Les relations traditionnelles entre la Régence et l'Angleterre étaient réciproquement bénéfiques. L'entente servait surtout le commerce anglais dont les navires, de Gibraltar à Malte, naviguaient en vue des côtes maghrébines.

Les rivalités franco-anglaises poussaient souvent les cabinets de Londres à soutenir les puissances méditerranéennes, notamment Alger, quand elles étaient hostiles à la France et ce, pour éviter que l'influence de cette dernière n'absorbe toute la mer blanche. Vente d'armes et renseignements d'ordre militaire plaisaient beaucoup aux Deys. Consuls et commerçants anglais avaient souvent l'oreille des dirigeants d'ici. Un exemple entre tant d'autres : Jeanfort, négociant anglais était fort apprécié à Alger. Il était chargé vers le milieu du XVIII^e siècle, des commissions pour le rachat des esclaves chrétiens. En plus, il instruisait les officiers de la Régence. Son crédit était tel « qu'il pouvait déterminer la balance ou pour la paix ou pour la guerre^[34]. »

1. Les expéditions de 1620-1621

La première crise entre les deux pays remonte à 1620. Cédant à son ambassadeur en Espagne, le Roi Jacques 1^{er}^[35] dépêcha une escadre, sous le commandement de Robert Mansell, vice-amiral d'Angleterre et d'un conseil de guerre désigné par Sa Majesté.

Le but visé était de faire échec à l'activité des corsaires algériens qui gênaient le commerce et d'avoir une flotte en Méditerranée pour surveiller les mouvements de l'Espagne.

Les préparatifs commencèrent dès le 20 juillet. Le départ eut lieu le 12 octobre de Plymouth. L'escadre comprenait : six navires de guerre de Sa Majesté totalisant 230 canons en bronze, dix navires marchands et deux pinaces portant 243 canons en fer. Des officiers expérimentés^[36] accompagnaient le corps. Après des relâches à Gibraltar, Malaga et Alicante, on arriva le 27 novembre dans la rade d'Alger^[37].

Pendant, le 2 décembre, la flotte anglaise leva l'ancre n'ayant pu emporter qu'une quarantaine d'esclaves. A son retour, Mansell « se vanta d'avoir coulé à fond un grand nombre de bâtiments algériens mais ses récits, dénués de preuves, trouvèrent beaucoup d'incrédules et il fut même accusé d'être demeuré en repos dans un des ports ennemis^[38]. »

Depuis le départ d'Alger, les Anglais ne cessèrent de patrouiller, à la recherche des corsaires mais en vain.

En avril 1621, la flotte mit le cap sur Alger. Elle arriva le 21 mai. Auparavant, à Alicante, l'amiral dut louer une polacre et acheter trois brigantines actionnées par des rameurs. Il acquit même une maison où il fabriqua divers engins destinés à incendier les navires en dedans du môle d'Alger.

Ici, les navires prirent leur mouillage sur la rade suivant une double ligne orientée du Nord au Sud. Le vaisseau amiral se trouvait au centre « à l'Est de l'extrémité méridionale du môle. » Ensuite, l'Amiral donna l'ordre à six navires marchands « de patrouiller à l'Ouest, aussi près du rivage qu'ils le pourraient, sans inconvénient, afin d'empêcher que les pirates ne vinsent s'insinuer entre la flotte et la côte. »

Puis, il désigna deux bâtiments pour aller dans le môle « où ils devaient s'incendier après s'être attachés par des chaînes aux bateaux des pirates. »

Pour brûler la flotte algérienne, on avait mis dans deux navires pris aux corsaires, une grande quantité de matières inflammables : du bois sec, des étoupes, de la poix, de la résine, du goudron, du soufre et autres substances très combustibles. Les deux unités portaient également des chaînes et des grappins pour s'attacher aux navires auxquels ils devaient mettre le feu. Ils avaient aussi des chaloupes pour ramener les équipages, une fois l'incendie déclenché. Trois brigantines pourvues de seaux de feu grégeois et de piques devaient servir à fixer leurs substances inflammables sur les navires. Pour atteindre les bâtiments ancrés en dedans du môle, une canonnière anglaise chargée de produits, de chaînes et de grappins de fer devait se porter au milieu. Là, elle devait s'attacher à l'un de ces navires et y mettre le feu.

Sept bateaux de secours, bien garnis d'hommes armés, se tenaient prêts (près) pour prêter main forte aux artificiers chargés de l'opération en cas de danger. Tout était prêt et on n'attendait que le moment propice.

Le 24 mai, navires et bateaux incendiaires s'avancèrent vers le môle mais le vent tomba si bien qu'ils étaient dans l'impossibilité d'y entrer. Un clair de lune les découvrait. Les veilleurs de nuit, sur les murs de la ville, ayant donné l'alerte, les premiers tirs couchèrent une dizaine d'Anglais. Le vent manquait toujours pour alimenter et disperser le feu. Faute de résultats, l'Amiral leva l'ancre et se retira au large, le 25. Cinq jours après, les assaillants entrèrent de nouveau dans la baie.

Entre temps, les Algériens avaient barré l'entrée du bassin si bien qu'il n'était possible, à aucun navire d'y pénétrer pour mettre le feu aux bâtiments de la Régence « qui étaient maintenant remplis d'hommes en armes, sans compter trois galères et quinze bateaux bien armés qui étaient stationnés en permanence, en dehors du môle pour monter la garde devant la chaîne^[39]. »

La marine algérienne n'allait pas se cantonner à la défense du môle. Le 2 juin, trois galères sortirent du bassin, passèrent devant la flotte anglaise qui fit feu sur elles. « Nos coups ne portèrent guère ou pas du tout » dit l'auteur du Journal, membre de l'expédition. Après avoir harcelé les Anglais, les trois galères revinrent dans le bassin. Pendant tout ce temps, les captifs chrétiens se sauvaient à la nage et gagnaient la flotte ennemie.

Le 4 juin, devant l'impossibilité d'entrer dans le môle, les Anglais mirent à la voile pour Alicante. L'échec fut total. Mais les expéditions allaient se répéter souvent.

En 1653, l'Amiral Black, le Comte de Winchelsac, en 1659, Sir Lawson en 1662 et 1663 voulurent, chacun à sa manière, réduire ou faire céder le gouvernement d'Alger. Les résultats furent insignifiants. Un autre officier tenta sa chance en 1678. J. Narborough lança quelques boulets devant la capitale mais deux nouvelles batteries, récemment installées, l'éloignèrent de la rade.

Durant le XVIII^{ème} siècle, les relations algéro-anglaises connurent des hauts et des bas, suivant la personnalité des Deys et le comportement des consuls.

En 1775, le Dey Baba Muhammad était particulièrement favorable à la France. La fierté et l'insolence des Anglais le révoltaient. Aussi, traitait-il avec la plus grande hauteur le commandant de la flotte anglaise qui vint à Alger avec ordre de rétablir le consul chassé de son poste par les autorités. Le Dey alla jusqu'à refuser à cet officier l'autorisation de descendre à terre et « rendit aux Anglais menace pour menace^[40]. »

2. Le problème de Malte

Avec le XIX^{ème} siècle, une série de crises allait envenimer les relations entre les deux puissances.

La querelle survint à propos de Malte. L'île était tombée aux mains des Anglais en septembre 1800, après un siège mémorable. Sans tarder, l'Angleterre, en signant un accord avec le Dey Mustapha, stipula que les Maltais seraient traités comme des sujets anglais et l'île comme une dépendance de la Grande-Bretagne.

Les Maltais naviguaient avec des passeports anglais. Les Algériens en ayant capturés quelques-uns, la brouille fut suivie d'une tension. Le consul fut expulsé d'Alger. Londres ressentit la gravité du geste et prescrivit à Nelson de « capturer ou de détruire tous les bâtiments appartenant à la Régence ou à ses sujets et de nuire, par tous les moyens, à cet Etat^[41]. »

Nelson était convaincu que « frapper un coup soudain sur les nombreux corsaires du Dey est le seul moyen de l'amener à composition. » Mais il fallait un plan ; il en conçut un : les corsaires algériens rentraient au port en septembre pour y passer l'hiver et ne réarmaient qu'en février, pour remettre à la voile au début avril. L'amiral demandait un délai « afin d'atteindre d'un seul coup tous les vaisseaux du Dey d'un bout de la Méditerranée à l'autre. » En attendant, il suggérait de laisser le Dey dans le doute quant aux intentions de l'Angleterre. Cependant, Nelson se heurtait à une difficulté des plus complexes : comment distinguer les navires algériens de ceux de Tunis ou de Tripoli, car les trois flottes se ressemblaient ?

Certes les consuls en poste dans les deux Régences voisines pouvaient délivrer aux bâtiments de ces pays des certificats, mais cela reviendrait à légaliser leur course !

Malgré toutes les difficultés d'une intervention, le capitaine Keats se présenta devant Alger avec mission de "réclamer réparation de l'offense faite au consul et libération des captifs et des navires maltais pris". Le Dey refusa.

En exécutant des instructions reçues, Nelson devait « prendre, couler, brûler ou détruire tout bâtiment algérien. » Le port d'Alger devait être déclaré en état de blocus^[42]. Les autorités d'Alger avaient déjà pris les mesures. « Les forts sont prêts à recevoir l'ennemi ; les canonnières ont la mèche allumée » confiait le consul de France à Tunis à MM. du Commerce^[43].

Pourtant, la guerre n'eut pas lieu : le gouvernement de Londres voulant éviter un affrontement coûteux, se contenta d'excuses et renonça à réclamer les navires maltais, « mais, on espérait toujours abattre le Diwan et conquérir la Régence » On méditait déjà un plan. L'opinion britannique trouvait que « l'Afrique septentrionale fut jadis le grenier de Rome. Occupée par une population industrielle (entendez anglaise), elle pourrait devenir infiniment utile à l'Europe [...] pourquoi n'y transporterions-nous de la surabondance de notre population et qui nous empêcherait d'y fonder une colonie...? La côte septentrionale de l'Afrique est plus à portée de l'Angleterre que tant de contrées qu'elle s'est empressée d'occuper au loin^[44]. »

[1] Sur ces expéditions :

a) Les sources contemporaines analysées par Turbet-Delof, *Bibliographie Critique*, p. 222-223

b) La Roncière, *Le Bombardement d'Alger par Duquesne en 1683*: Jal (A), Histoire de Duquesne et la Marine de son temps, II, pp. 414 et suiv. (les sièges de 1682 et 1683).

[2] Tessier (O), Correspondance du P.J. Le Vâcher, Consul de France à Alger, faisant connaître le vrai motif de la rupture de la paix entre la France et la Régence d'Alger 1676-1683 (*Mélanges Historiques*, IV, 755-784. Paris, 1882)

[3] Lettre du 18 octobre 1681 (A.C.C.M., série J. 1351).

[4] Lettre du 13 décembre 1681

[5] Il avait détruit, en 1681, la flotte de Tripoli (huit vaisseaux) dans le port de Chio.

[6] La galiote à bombes était un « bâtiment d'une longueur de 23m et d'une largeur de 8 très solide d'échantillon, ayant deux massifs formés de farines recouvertes de terre bien battues au-dessus desquels reposent des plates-formes destinées à recevoir les deux mortiers qui composent l'armement. » (Loir. *La Marine Française*, p. 61).

[7] Appelée par les Anglais « bomb ketch. » La Roncière parle de « machine d'une invention nouvelle » qui fut expérimenté d'abord à Dunkerque en présence de Seigneley en février-avril 1682. (*Le bombardement de 1683*, B.S.G.A., 1916, tiré à part, p. 7)

[8] S.I.H.M., t. II, p. 204 (*Instructions*, Versailles, 3 juin 1682)

[9] Ibn Zākūr al-Fāsi qui séjournait alors à Alger pour y parfaire ses études a noté dans sa relation (*Rihla*) une brève description des bombardements de 1683.

[10] *Les consuls*, p. 32.

[11] Marie Thérèse d'Autriche (1638-1683), reine de France par son mariage avec Louis XIV.

[12] Prêlat, écrivain et orateur français, 1627-1704. Le passage est tiré des *Œuvres Oraatoires*, Paris, Louis Vivès, 1863, Vol. 12, p. 513.

[13] A.N.Aff.Etr. B III - 305 (mars 1688).

[14] Grandchamp, « *Le maréchal d'Estrées devant Alger*, » Documents inédits de 1687 et 1688, R.T., 1918. Sur le dialogue des morts du 18 juillet, Tuibet-Delof, B.C., n° 259-261 : Des Français sont mis à mort dont le consul Piolle. D'Estrées jette sur le radeau, « au gré de la mer » 3 Turcs la tête éclatée à coups de mousquet ; Alger riposte en exécutant 7 Français ; la France confie à un autre radeau 18 Algériens préalablement égorgés dont 2 Raïs. Les Algériens continuent... La France menace de tuer 130 Algériens de la chioumme royale...

[15] La Condamine qui se trouvait à Alger en 1731 affirme que la ville « se sent encore des bombardements. Il y a, dit-il, des maisons qui ne sont pas encore rétablies" (*Voyages*, R.A., 1954, p. 380) Le savant semble tout ignorer du tremblement de terre de 1717 et dont les secousses « durèrent neuf mois de suite » (Laugier de Tassy, *Histoire*, p. 169).

[16] Capot-Rey, op. cit., p. 122.

[17] A.N.Aff.Etr. *Mémoires et Documents*, t. 14 (Alger).

[18] A.N.Aff.Etr. B III - 305 (1688).

[19] Capot-Rey, *la politique Française*, p. 123.

[20] A.N.Aff.Etr. B III - 305, p. 32.

[21] A.N.Aff.Etr. B III - 305 (décembre 1753)

[22] A régné de 1587 à 1609

[23] Guarnieri (G), *l'cavalieri di Santo Stefano, Pisa*, 1960, p. 144.

[24] L'expédition avait peut-être d'autres raisons : Mettre la main sur Murad Raïs, venir à Alger pour y incendier la flotte ; les Algériens ayant été mis au courant du projet, les Chevaliers tournèrent leur sortie vers 'Annâba (Bône).

[25] D'après l'auteur de « *Heureux Succès et Victoire des Chrétiens et Aimée du Grand-Duc de Toscane*, » 1607, cité par Turbet-Delof, B.C, n°88, p. 67.

[26] Leur nombre varie selon les sources de deux cents à mille cinq cents, Voir Turbet-Delof, B.C., n°92, p. 68.

[27] Brève description de cette ville dans al-Idrîsî, *Nuzhat al-muchtâq*, Ed.H.Pérès, La Maison des Livres, Alger, p. 61

[28] Az-Zahhâr, (*Mudhakkirât*, p. 25) parle de onze bâtiments.

[29] Le Dey Muhammad ibn Uthmân, 1766-1791.

[30] Beaudicour, *La guerre et Gouvernement d'Alger*, p. 128.

[31] « Un chant algérien du XVIIème siècle » recueilli sur place par Venture de Paradis, édité par Fagnan, R.A., 1894, pp. 325-345.

[32] D'après Beaudicour (op. cit., p. 129), Le Dey assura qu'il n'attendait plus des Danois que des bombes d'or.

Az-Zahhâr parle de deux millions et demi de dourous plus le tribut annuel ainsi que les présents aux dignitaires de l'Etat et aux Raïs, après quoi la paix fut signée (*Mudhakkirât*, p ; 25).

Venture de Paradis dit que la paix se fit moyennant 50.000 sequins algériens en plus de quatre bâtiments chargés de munitions navales estimés à 40.000 sequins, des présents aux dignitaires et du rachat des esclaves évalués à 30.000 sequins (R. A., 1897, p. 117).

[33] Rappelons que le 1er août 1746 avait été signé un traité de paix entre les deux pays.

[34] A.N.Aff.Etr. B III - 305, p. 45.

[35] Roi d'Angleterre, 1566 à 1625.

[36] Dont Button et Hawking, deux contre-amiraux.

[37] Durant la présence de l'escadre anglaise dans le port d'Alger, des « Turkes Pirates » y entrèrent avec deux vaisseaux anglais qu'ils venaient de capturer (Playfer, « *Episodes des Relations de la Grande Bretagne avec la Régence d'Alger*, » R. A., 1878, p. 307)

[38] Perrot, *Esquisse*, p. 76.

[39] Pravost, « Une expédition anglaise contre les pirates d'Alger, 1620-1621, » Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger, 1881-1931, Alger, p. 434.

L'auteur a largement puisé dans un journal de l'époque intitulé : "Algiers Voyages in A Journal or Brief reportary of ail occurents hapening in the Fleet of Ships sent on by the King His Most Excellent Majestie ar welle againt the pirates of Algiers, as others." Le récit de ce membre de l'expédition n'est signé que par ses initiales : LB.

[40] Rapport de Saint Didier de Sartine, A.E. B III - 305, Pièce 106.

Les Anglais eurent recours au Sultan Ottoman. Démarche inutile. Le Dey ayant méprisé les recommandations de La Porte, Londres renonça à toutes ses prétentions et le nouveau consul ne fut admis qu'en... 1780.

[41] Instructions de Lord Hobart à Nelson, 23 avril 1803, rapportées par Douin, *La Méditerranée de 1803 à 1805*, Paris, 1917.

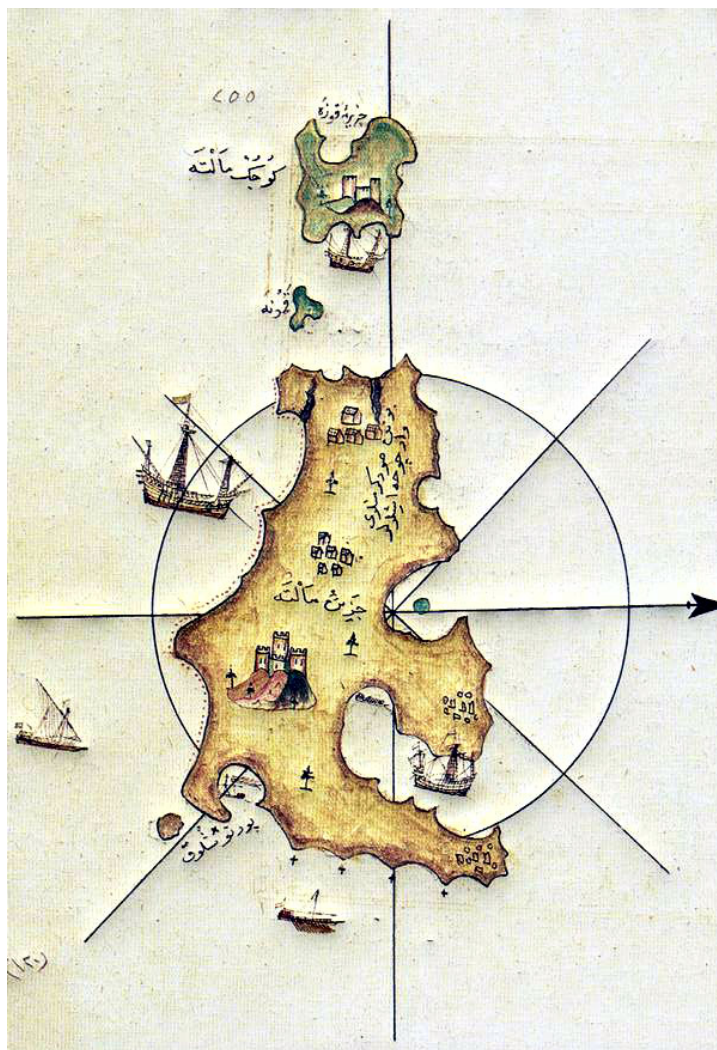
[42] Pour éviter les représailles, les bateaux anglais entrant en Méditerranée passaient par un chemin au Nord des îles Ibiça et Majorque.

[43] A.C.C.M. Série M.Q. 52, Lettre du 15 pluviôse, an XII.

[44] Vers la même époque, la Régence fut l'objet d'une clause secrète dans l'accord de Tilsit (7 juillet 1807) entre Napoléon Ier et le Tsar de Russie. On se promit d'en faire la conquête au profit du Roi de Sardaigne pour le dédommager de la perte de ses états d'Italie.



Malta



Copyright (c) 1999 Unicitylight.info. All rights reserved.